

éditorial



Quel est le dénominateur commun entre le nuage de Tchernobyl, les OGM, le sang contaminé, AZF ? Des affirmations binaires. Le nuage n'a jamais franchi la frontière, nous devons être pour ou

contre, les actes sont bons ou mauvais, les responsabilités totales ou nulles. Est-ce la complexité du monde qui nous rend aussi simpliste et caricatural ?

Non, mais les « autres » étant acteurs de la satisfaction de nos besoins, voire envies personnelles, « ils » sont responsables des accidents et des crises qui perturbent notre vie. « Les autres » s'efforcent donc de nous apporter des réponses sensées nous satisfaire.

Est-ce une fatalité ? Non, encore faut-il développer de la pédagogie, donner des points de repères, permettre l'expression et la discussion.

Alors à côté d'un salon sur la protection de l'environnement « pour les autres », pourquoi ne pas concevoir un salon de la consommation. Nous y trouverions une conférence de citoyens sur les OGM, un atelier de formation aux risques domestiques, un débat sur le commerce éthique, une discussion sur le contenu sociétal des produits...

Entreprises citoyennes ? Oui, mais pas sans citoyenneté individuelle, fondement même du contenu de la vie collective.

Alex Receveau,
président de l'Association Orée

A la une

Entreprises, territoires et environnement : parution du *Guide de management environnemental des zones d'activités*

Mettre en place une démarche de management environnemental sur les zones d'activités vise bien sûr à faciliter l'intégration de ces dernières dans la Cité, et plus largement dans leur environnement. Mais elle vise également les entreprises. La nature des choix retenus en matière d'aménagement, l'implication du gestionnaire dans la vie de la zone, son règlement interne sont autant de facteurs ayant des répercussions sur les entreprises.

La mise en place de démarche de management environnemental sur les zones d'activités commence à se développer, même si le nombre de **zones certifiées ISO 14001 en France (6)** ou **enregistrées EMAS (1)** reste encore faible comparé au nombre total de zones (plus de 20 000). Les acteurs majeurs de ce sujet semblent avoir pris conscience de l'importance de cette approche.

Certains se sont réunis pour concevoir le *Guide de management environnemental des zones d'activités*. Edité par Victoires Editions à l'occasion du Salon Pollutec Lyon, cet ouvrage a été réalisé par Orée et ses membres grâce au soutien financier et technique de l'ADEME, du MEDD, de la CDC, de la DATAR, de la Fédération des PNR et de l'ACFCI. Il s'adresse aux gestionnaires de zones d'activités, aux décideurs des collectivités locales et des structures intercommunales, et plus largement à l'ensemble des acteurs souhaitant **réhabiliter ou concevoir un espace de qualité**.

Composé de **différents modules**, cet outil pratique propose notamment : un guide



méthodologique ; une boîte à outils ; des fiches bonnes pratiques ; des mémos juridiques... Et une nouveauté : **les Ecocartes® zones d'activités**, véritable outil d'analyse de l'existant, dans le cadre d'un diagnostic, et de gestion. Un Guide incontournable pour accompagner les acteurs dans la mise en place d'un

système de management environnemental d'une zone d'activités : de l'identification du gestionnaire à l'implication des acteurs (partenaires, entreprises, usagers, riverains) ; de la formalisation de leur engagement à travers une politique environnementale, et de sa concrétisation par un plan d'actions à l'optimisation du système par l'amélioration continue.

Pour compléter cet ouvrage, un **extranet** : www.ecocartes-za.org a été élaboré. Animé par Orée et réservé aux utilisateurs du guide, il offre des espaces de communication entre les utilisateurs, les partenaires du Guide et Orée. Les outils du guide y sont également disponibles dans leur version informatique afin de pouvoir les adapter aux différents contextes rencontrés. Une véritable aide à l'analyse du diagnostic de la zone d'activités.

Les rendez-vous de l'Association Orée

Mardi 3 décembre à Paris : première opération de communication de Bail Investissement. Table ronde Environnement et immobilier d'entreprise.

Intervention de A. Receveau sur Outils et diagnostics environnementaux appliqués à l'immobilier. Nombre de place limité.

Renseignements au 01 71 00 38 09.

Jedi 5 décembre à Namur (Belgique) : colloque Participation des travailleurs aux systèmes de gestion environnementale, un enjeu pour les organisations syndicales ?

Organisé par l'Institut Eco-Conseil Belge. Intervention de J. F. Vallès sur l'expérience française de gestion environnementale des parcs d'activités.

Renseignements : Jean-Yves Marion au 00 32 (0)81 71 96 65

jean-yves.marion@eco-conseil.be

Jedi 5 et vendredi 6 décembre au Parc naturel régional de la Brenne (Indre) : journées nationales Coopération interentreprises en milieu rural, organisées par la Fédération des parcs.

Intervention de J.F. Vallès sur la coopération entre entreprises sur les parcs d'activités et point rencontre Orée.

Renseignements : Stéphane Adam au 01 44 90 86 20

sadam@parcs-naturels-regionaux.tm

Mardi 10 décembre à Angers : journée technique Les PME – PMI et l'environnement, organisée par la Ville d'Angers en collaboration avec Orée.

Interventions de P. Salcio (présentation de l'Association) et J. F. Vallès (présentation du reportage *Des idées pour l'entreprise de demain*). Renseignements :

Stéphanie Moulard au 02 41 22 32 40.

➔ suite page 4

Le CNPA lance le défi de l'environnement

Le Conseil national des professions de l'automobile lance une opération consistant à apporter à ces professionnels des solutions et des aides concrètes pour le traitement des déchets issus de leurs activités (batteries, acides, solvants, diluants, aérosols, huiles usagées, pneus usagés, verre, plastique, ferraille, papiers). 20 000 garages devraient ainsi être mis aux normes en 2003 et 35 000 d'ici 2004. Ce défi de l'environnement est né du travail du Comité national de l'environnement de l'automobile, récemment créé par le CNPA. Ce Comité organise notamment des réunions dans l'ensemble des régions pour mobiliser les professionnels.

Contact : Guillaume de Bodard, CNPA – gdebodard@cnpa.fr
 Tél. : 01 40 99 55 24

Le forum EDF pour les parties prenantes

EDF mène depuis plusieurs années des actions en matière de développement durable. Cette démarche s'est formalisée en décembre 2001 au travers de la signature de l'Agenda 21 du Groupe. Dans cette logique, EDF ouvre aujourd'hui un forum d'écoute en direction de toutes ses parties prenantes pour recueillir avis, critiques, suggestions sur cet engagement et plus particulièrement sur son rapport développement durable et la mise en oeuvre de son agenda 21. Ce forum est accessible sur la page d'accueil du site www.edf.fr.

Contact : Dominique Ganiage, EDF – dominique.ganiage@edf.fr
 Tél. : 01 56 65 11 11

Le prix Vision for America attribué à 3M

Le Groupe 3M a récemment reçu le prix Vision for America, décerné par l'association américaine environnementale Keep America Beautiful. Il récompense l'ensemble de la politique environnementale du Groupe (diminution des impacts de production, développement des stratégies de développement durable, résultats positifs de la politique des 3 P – Pollution Prevention Pays, utilisation de technologies sans solvants, réduction de la quantité des déchets générés et mis en décharge, réduction des émissions de composés organiques volatils...).

Contact : Gérard Zink, 3M – gzink@mmm.com – Tél. : 01 30 31 76 04

Consultation pour l'ouverture d'un PNR en Ile-de-France

Le Conseil régional d'Ile-de-France, partenaire privilégié des naturels régionaux d'Ile-de-France, lance une consultation des communes concernées (30 900 habitants – 9 700 hectares) pour la création du Parc naturel régional Oise Pays de France. Chaque commune se prononcera sur le projet de charte soumis afin de s'engager sur les objectifs de ce Parc. Une consultation d'autant plus importante car il s'agit tout autant dans ses Parcs de préserver le patrimoine que de permettre le développement économique, social, culturel et d'y réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans ces domaines, en concertation constante avec les acteurs locaux.

Contact : Sandrine Kocki, Conseil régional d'Ile-de-France
 Tél. : 01 53 85 66 50

À lire

(Ouvrages consultables à Orée)

Les données économiques de l'environnement 2002

Editions Ifen – 3 volumes

Rapport annuel de la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement : **les comptes économiques de l'environnement en 2000** (165 p., 25 €, **emploi et environnement et forêts** (112 p., 20 €), **économie et environnement** (205 p., 20 €).

Guide des aides financières pour l'environnement

Victoires Editions

La 2^e édition de ce Guide présente une liste exhaustive des aides, primes, avances, déductions fiscales, subventions et autres types de financement auxquels on peut prétendre tant en France métropolitaine que dans les DOM-TOM et en Europe. (200 p. – 45 €)

Un site sur l'information scientifique de Procter & Gamble

Procter & Gamble dédie un site internet www.scienceinthebox.com à l'information scientifique sur ses produits et marques (sécurité, recherche et développement, impacts environnementaux). Destinée à l'ensemble des parties prenantes du Groupe (consommateurs, médias, élus, enseignants, détaillants...), l'information est disponible selon le profil de l'internaute, du grand public aux scientifiques.

Contact : *Antoine Costantino, Procter & Gamble – costantino.a@pg.com*
Tél. : 01 40 88 56 54

Une nouvelle réalisation pour O2 France

Réalisé par O2 France, le rapport interne de NATURE & découvertes présente les actions environnementales mises en place en 2001 et les indicateurs associés. Il formalise également des recommandations pour l'entreprise en 2003. L'objectif de ce rapport est de rendre compte des actions engagées durant l'année par NATURE & découvertes dans le domaine de l'environnement. Il permet d'avoir une vision sur les performances environnementales de l'entreprise ainsi que sur la démarche de progrès et l'amélioration continue. Support de dialogue; il a également pour but de sensibiliser chacun des salariés et les membres du Club NATURE & découvertes.

Contact : *Stéphanie Scoupe, O2 France - s.scoupe@o2france.com*
Tél. : 01 43 57 92 02

SITE A SUCCES

Ouverture de <http://3m.com/about3m/sustainability>

Site de 3M Corporate consacré à la stratégie de développement durable du Groupe. Du nouveau dans leur certification : ISO 14000 pour le centre de distribution européen de Saint Ouen l'Aumône et extension de l'ISO 14000 de l'usine de Beauchamp au laboratoire européen récemment implanté sur ce site.

Management environnemental des zones d'activités : conférence et formation organisées par Orée à Pollutec Lyon

Orée œuvre depuis 10 ans pour le rapprochement des entreprises et des collectivités afin d'apporter des solutions concrètes à la gestion environnementale des territoires. Ces actions se concrétisent notamment par la promotion de ces démarches en France et à l'étranger lors de conférences et par la réalisation d'outils...

Un démarche d'avenir : l'écologie industrielle

Pour l'édition 2002 de Pollutec à Lyon, l'Association Orée organise **jeudi 28 novembre de 14 h à 17 h 30** une conférence intitulée *Du management environnemental des zones d'activités à l'écologie industrielle*.

Grâce aux témoignages des principaux acteurs du domaine : spécialistes et industriels (Orée, Bail Investissement, Ineris, Trivalor), responsables de zones d'activités (Parc industriel de la Plaine de l'Ain), collectivités locales (Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, Ville d'Amiens), sont mises en évidence **les synergies possibles entre les entreprises d'une zone d'activités : de l'offre de nouveaux services à la mise en place d'opérations de gestion**

collective jusqu'à une démarche d'écologie industrielle. Cette dernière a pour objectif de transformer les matières résiduelles (déchets, rejets liquides...) des uns en matières secondaires pour les autres.

La mise en place d'une démarche de management environnemental

Orée a réalisé le *Guide de management environnemental des zones d'activités*, présenté dans la rubrique *A la une* de cette Lettre. Ce guide fera l'objet d'une présentation **vendredi 29 novembre de 9 h 30 à 13 h** par le comité technique de réalisation qui mettra l'accent sur les outils qu'il propose.

Inscriptions et renseignements :
 Orée au 01 48 24 04 00 ou oree@oree.org

Agenda

Mercredi 11 décembre à Paris :
conférence sur QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
 Organisée par l'AFAQ et Les Echos Conférences.
 Renseignements au 01 49 53 67 47 – achatellier@lesechos.fr

Vendredi 13 décembre à Paris : séminaire ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 Organisé par le MEDD.
 Renseignements au 01 42 19 17 14 – jocelyne.angol@environnement.gouv.fr

Eco -Echos

Des entreprises prouvent leur implication dans le monde associatif par le tutorat et le financement de stages managériaux réalisés par des étudiants de grandes écoles au sein d'associations environnementales.

Le succès de l'opération Agir Ensemble, lancée il y a deux ans par Companieros.com, concrétise la volonté des entreprises et des futurs managers de faire des ONG des partenaires dans la voie du développement durable. Ces stages sont l'occasion de véritables transferts de compétences entre entreprises et associations. Des étudiants de

Polytechnique, des Mines de Paris, des Ponts et Chaussées, d'HEC, de l'ESSEC, de Sciences Po réalisent chaque année des missions Agir Ensemble.

Un forum réunira les trois acteurs fondamentaux du projet le 13 mars 2003 aux Ponts et Chaussées. Orée a accepté d'être partenaire de cette opération.

Renseignements :
[www.companieros.com/rubrique Agir Ensemble Environnement](http://www.companieros.com/rubrique_Agir_Ensemble_Environnement)
 Antoine de Gabrielli (degabrielli@companieros.com) ou 01 47 08 74 40

Dorothee Larnicol, responsable environnement

addvim Property Management

gestionnaire des actifs de Bail Investissement

Les rendez-vous de l'Association Orée

→ suite de la page 2

Mercredi 11 décembre à Paris :
table ronde Développement durable : quel impact pour l'entreprise ? Et remise du Trophée 2002 de la meilleure information pour le développement durable, organisé par le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.

A. Receveau et P. Salcio sont membres du jury.

Renseignements : Sylvie Fourreau
au 01 44 15 60 29

sfourreau@cs.experts-comptables.org

Vendredi 13 décembre à Venise :
conférence internationale Sustainable revitalisation strategies for industrial districts and sites, organisée par le projet MASURIN.

Intervention de J. F. Vallès sur Environmental management of industrial estates in France.

Renseignements :

INERIS au 03 44 55 66 77.

Mardi 17 décembre à Paris :
demi journée organisée par Orée sur les bilans carbone ou Comment mesurer les gaz à effet de serre dans votre entreprise/collectivité ?

Enjeux, méthode et retour d'expériences. Réservé aux membres Orée.

Participation privilégiée de membres tels que LVMH.

Renseignements au 01 48 24 04 00
salcio@oree.org

www.oree.org

1^{er} site d'information sur le management environnemental

Le site Orée s'enrichit d'un extranet réservé aux adhérents. Dédié au développement de leurs actions environnementales, aux échanges et à l'information thématique nécessaire pour mener à bien ces démarches, cet extranet est un espace privilégié de communication.

addvim Property Management, société de management d'actifs d'immobilier d'entreprise composée de 150 collaborateurs, qui gère notamment pour le compte de Bail Investissement, un patrimoine d'un million de m² d'actifs (commerces, bureaux, plates-formes logistiques), a lancé depuis 2 ans une démarche environnementale novatrice sur ce secteur en France ...

Orée – D'où vient cette prise de conscience environnementale ?

D. L. – Notre prise de conscience provient essentiellement de la physionomie du patrimoine de notre principale cliente, Bail Investissement, dont les plates-formes logistiques représentent une part importante (500 000 m²). Les difficultés d'application de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement dite ICPE, et notamment le problème de la détention des arrêtés préfectoraux d'autorisation, nous ont incité à une réelle prise de conscience en interne. Parallèlement, très tôt, nous nous sommes préoccupés, lors de l'achat d'actifs immobiliers pour le compte de nos investisseurs mandants, de la réalisation

systématique de diagnostics de pollution des sols... Un suivi de la réglementation environnementale relative aux bâtiments (type amiante, détection de pyralène...) avait également été mis en place.

Fin 2000, nous nous sommes faits assister sur le plan juridique, technique et de la méthodologie de Maître Huglo, avocat et d'Environnance, société de conseil en environnement. Et depuis 2001, date de sa création, j'occupe le poste de responsable environnement, poste opérationnel axé sur le management environnemental des actifs immobiliers.

addvim Property Management ajoute désormais à sa gestion classique (gestion des locataires, administration des parties communes et gestion technique) une réelle offre environnementale de service. Cette offre de service globale, dégageant nos clients du suivi quotidien d'une matière mouvante et évolutive, est à ce jour un facteur de différenciation. Il paraît important de nous positionner les premiers, sans attendre.

Orée – Quelles sont les prochaines étapes de votre plan d'actions se déroulant sur 2 ans ? De quels accompagnements avez-vous besoin pour le mener à bien ?

D. L. – 12 propositions d'actions internes et externes ont été formulées à la suite d'un audit réalisé en début d'année auprès d'un panel représentatif du patrimoine de nos clients (analyse des risques environnementaux applicables au bâtiment et liés à son exploitation, des pollution de sols, des opérations de traitement des déchets, des risques majeurs ...).

Parmi les plus importantes, celle qui vise à recenser les sites nécessitant l'obtention d'autorisations ICPE par le propriétaire et à

mettre en œuvre les démarches nécessaires. Une quarantaine de plates-formes logistiques sont gérées par notre société... Et notre cliente Bail Investissement se développant plus particulièrement dans ce secteur, un suivi assidu et une anticipation de sa réglementation s'imposent. En ce qui concerne l'accompagnement, l'adhésion récente de Bail Investissement à Orée va par exemple nous aider en rencontrant d'autres acteurs, ou des personnes concernées par notre activité (exploitants de locaux...), en découvrant des exemples transposables, en participant aux groupes de travail, en nous apportant une expertise management environnemental, notamment en matière de parcs d'activités... Dans cet échange, addvim Property Management apportera et valorisera également son expérience.

Pour en savoir plus : www.bail-investissement.fr - dorothee.larnicol@addvim.com
ou 01 71 00 38 09.

12 propositions d'actions internes et externes ont été formulées à la suite d'un audit réalisé en début d'année auprès d'un panel représentatif du patrimoine de nos clients